

ACTE DE MARIAGE

N° 2019 - 1

de

**Benjamin, Guillaume
VILLARD**

et de

**Fanny, Francine, Suzy
GONDOUNIN**

Le **vingt-sept juillet deux mil dix-neuf** à quinze heures zéro minute,--
devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune,-----

Benjamin, Guillaume VILLARD, Professeur des écoles, né à-----
Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 01 janvier 1990, fils de Fabien,---
Marc, Pierre VILLARD, décédé et de Florence, Marie-Claude CHEVASSUT,-----
Psychologue, domiciliée à Franconville (Val-d'Oise),.-----

 Et **Fanny, Francine, Suzy GONDOUNIN**, Professeur des écoles, née à-----
Pessac (Gironde), le 02 août 1991, fille de Alain, Lucien GONDOUNIN,-----
retraité et de Colette, Alice, Albanie DECROUPT, retraitée, domiciliés à---
Aussac-Vadalle (Charente), Rue Moulin de ravaud.-----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage; ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir
se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont
unis par le mariage;-----

En présence de Anaëlle, Charline, Marie VILLARD, Chargée de-----
Médiation, domiciliée à Franconville (Val-d'Oise), de Hany ABO EL MATY,---
Etudiant, domicilié à MEYRIN (GENEVE) (Suisse), de Adeline BERTAUD, Médecin
généraliste, domiciliée à Nantes (Loire-Atlantique), 2 rue Simon Foucault--
et de Thibault, Charles, Enguerran, Stanislas POINTIVY, Professeur des----
écoles, domicilié à Paris quatorzième arrondissement (Paris), 151 Avenue du
Maine, témoins majeurs.-----

Lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont
signé avec Nous le Maire, Gérard LIOT, -----

